



Présents au comité de site :

Annie Arnaud , Géologue, spécialiste des gorges du Nan,
Jacques Adenot – Président PNRV
Yohan Gueydon – ONF,
Jean-Yves Esnault – écogarde du CD38
Dominique Lopez-Pinot, responsable scientifique CEN38
Alix Savine - CD38
Patrice Ferrouillat – Maire de Cognin
Manon Chevalier – Biodiversité PNRV
Etienne Bessaguet – écogarde PNRV

Après-midi terrain

Roland Dutel (ONF, après-midi, spécialiste des itinéraires et mise en tourisme des forêts)
François Bith Président APPMA de Cognin
Claude Borel Conseiller municipal commune de Cognin les Gorges

Après une première partie de comité sur site, afin de prendre connaissances des enjeux et objectifs de ce nouvel ENS pour les membres du comité de site, la réunion s'est poursuivie en salle pour dérouler le bilan de l'année écoulée et proposer un programme d'action 2020.

Bilan 2019

Retour sur l'étape de validation

Le conseil municipal de Cognin les Gorges, après avoir présenté son plan d'actions 2019/2023 et son budget au Vice président du département de l'Isère, Fabien Mulik, l'a validé lors de sa séance du 17 avril 2019.

La commission permanente du Département en a fait de même lors de sa séance de mai 2019.

Alix Savine a rappelé l'architecture du plan de gestion d'un Espace Naturel Sensible. Des objectifs à long terme ont été fixés pour une meilleure connaissance et respect des enjeux de protection de cette biodiversité remarquable. Chaque thème est ensuite décliné en actions.

Mise en route des actions 2019

• **Action 1 : préciser les enjeux botaniques du site** → prévu en reconnaissance par drone , et avec des spécialistes des milieux verticaux. Une consultation a été faite auprès de botanistes/cordistes. Ceux-ci interrogent l'opportunité d'utiliser le drone au regard des espèces à observer (doradille, raiponce de charmeil et genévrier thurifère)

Pour info : CEN une réflexion menée avec CBNA dans le cadre d'un programme « flore sentinelle » sur les prospections en falaise. Validation de la prospection du haut vers le bas, plus efficace que dans le sens montée.

•PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires)

→ C'est une politique départementale qui a pour but de valoriser et faciliter les accès à des sites naturels tout en respectant les enjeux environnementaux. Phase de terrain entre le CD38, le CEN et Gentiana, pour voir ce qu'on pouvait développer pour le volet escalade et finaliser un diagnostic → rendu prévu d'ici la fin d'année. Un focus plus précis a été porté sur la voie que projetait d'équiper des grimpeurs. Sur ce secteur, Frederic Gourgues de Gentiana, a repéré la raiponce de Charmeil + pieds de Doradille élégante, ce qui limite l'emprise du projet et fixe les précautions à prendre pour un éventuel développement. Le diagnostic a eu lieu pour l'instant uniquement sur le secteur en cours d'équipement.

Patrice Ferrouillat rappelle que dans la proposition des cordistes (cf action précédente), il est proposé de prospecter pour mettre en évidence des secteurs où activité d'escalade ou de falaise pourraient être compatibles avec respect de la flore, voir même avoir une visée pédagogique pour une meilleure connaissance.

Les Gorges du Nan présentent cependant un beau potentiel d'équipement, s'il y a un souhait d'aller dans ce sens-là. Il existe des possibilités d'avoir des voies plus accessibles sur d'autres secteurs de l'ENS.

•Fréquentation / surveillance

Retour d'Etienne Bessaguet sur ces tournées de surveillances de l'été 2019 (11 jours de présence et tournée de surveillance entre le 25 juin et le 24 septembre 2019) Etienne Bessaguet fait remarquer qu'il s'est plutôt consacré au suivi de la fréquentation du site, plutôt que les suivis faune/flore. Ces tournées lui ont permis d'avoir beaucoup d'échanges avec les personnes présentes dans le site, de discuter de l'importance d'avoir des chiens attachés (panneau important pour mieux faire connaître la réglementation).

Dans les observations, forte affluence par les jours de grande chaleur sur le secteur en aval de la prise d'eau de la centrale hydroélectrique, avec pique-nique, baignade et parfois des feux ou barbecue.

Population plutôt locale (Cognin les Gorges et alentours) en mai/juin, plus des touristes en vacances sur la période juillet et août.

Environ 75 % des personnes présentes ne savent pas qu'ils sont dans un ENS.

Poubelle bien utilisée, mais tout y est déposé sans tri.

Pour les feux et barbecue : prévoir la rédaction d'un règlement, validé par le conseil municipal. Jacques Adenot, Président du Parc Naturel Régional du Vercors évoque le cas du Moucherotte où le choix a été fait d'installer un barbecue fixe, avec un couvercle, pour éviter les risques. Les

chasseurs viennent alimenter en bois ce barbecue pour éviter les coupes sauvages de la végétation environnante.

Yohan Gueydon, pour l'ONF fait remarquer que la réglementation impose l'interdiction des feux à moins de 20m des falaises, avec dérogations sur des places fixes. On circonscrit les zones où il peut y avoir du feu et on prépare alors en fonction les moyens d'apporter des secours incendie en cas de feux.

Les tournées de surveillance permettent aussi d'informer et de faire attention sur du long terme. Il y a un besoin d'informer le public sur la réglementation du site. Le panneau d'accueil d'entrée de site à installer après le rendu du travail du schéma d'interprétation sera important pour identifier les thématiques à mettre en avant, et comment on se positionne sur la communication du site : importance d'une carte précise du site, d'identifier les enjeux et les pictogrammes pour bien comprendre la réglementation du site.

•Accueil des groupes via la politique ENS du Département

Accueil grand public dans le cadre des campagnes estivales conduites par le Département de l'Isère et publics empêchés (difficultés sociales, handicap, personnes âgées). Dans ce cadre-là, ce sont les structures gestionnaires qui font la démarche de demander ces animations auprès du Département.

Pour certains de ses publics, la mobilité est un enjeu, et ils ne peuvent aller au-delà de la centrale hydroélectrique. Avec un public petite enfance aussi, un accès peut se faire jusqu'aux premières cascades. Dans le cadre des publics empêchés, ce site est très fréquenté, et il ya de très bon retour avec les personnes âgées, qui ont vécu ici où qui connaissent le lieu.

Les demandes pour les scolaires passent par la commune : rien en 2019. Le maire propose de relancer les enseignants pour la campagne « à la découverte des ENS ».

Sur l'accueil grand public, les animateurs ont fait le test de proposer à chaque fois des animations différentes en changeant le regard sur l'ENS des Gorges du Nan au travers de thématiques différentes.

•Journée de la géologie

L'association Dolomieu avait fait le choix de mettre en avant cette année 2019 le site des Gorges du Nan, dans le cadre de la Journée de la géologie, manifestation internationale déclinée sur le plan national.

Cette manifestation relayée par l'Office du Tourisme de saint Marcellin Vercors Isère Communauté a été victime de son succès, près de 70 personnes présentes le 22 avril 2019. Le site le long de la route des Gorges du Nan, a le mérite d'être fort accessible, y compris pour les personnes à mobilité réduite, mais il présente aussi l'inconvénient d'un conflit d'usage avec les véhicules circulant sur la D22 sur un lieu où la voirie est très étroite et en bordure de précipices.

L'association Dolomieu avait identifié 9 points d'arrêts sur le site qui sont tous identifiés sur une carte, avec pour chacun des points d'arrêts une thématique scientifique spécifique. La présentation

faite lors de cette journée sur chacun de ses points d'arrêts est consultable sur le site de la mairie de Cognin les Gorges, dans la rubrique « A découvrir/géologie ». Toutes ces présentations sont très fouillées, montrent quelles étaient les conditions climatiques et dans quel contexte se sont formés ces fossiles visibles aujourd'hui et sont des ressources mises à disposition de tous les accompagnateurs de moyenne montagne qui voudraient les utiliser.

Mme Arnaud remercie la commune de Cognin les Gorges qui avant cette visite, avait nettoyé toutes les parties de parois concernées par cette visite.

Jean-Yves Esnault s'interroge sur les conditions à mettre en œuvre pour valoriser ce site et ces points remarquables identifiés lors de cette journée: besoin d'un encadrement conséquent, d'une signalétique routière adaptée pour avertir les automobilistes.

Patrice Ferrouillat propose de questionner le Département de l'Isère (au niveau politique et technique) pour voir comment on peut vulgariser ces riches connaissances mises en valeur, tout en assurant la sécurité des personnes qui effectuent cette visite.

Les techniciens présents (Département de l'Isère, PNRV) pense qu'il est préférable de bien cibler les publics (universitaires, UIAD, associations naturalistes) qui pourront être des relais pour la mise en valeur de ces richesses. Le site de l'encorbellement n'a pas vocation à devenir un site grand public, ce qui n'empêchera dans le cadre du schéma d'interprétation d'apporter une attention toute particulière au volet géologique.

•Itinéraires et passerelles :

Une des fiches actions du Plan de gestion concerne la recherche d'une solution technique pour éviter le passage de Roche bleue, situé dans un secteur de marne qui de l'avis des géologues présents, présentera toujours, même s'il est aménagé, un danger au regard de son érosion et de ses glissement de terrain permanent.

20% des randonneurs traversent complètement le site. Le secteur de Roche Bleue est le secteur limitant en termes de type de publics : les groupes d'enfants, les promeneurs ne peuvent aller au-delà sans risques. Pour les randonneurs plus aguerris, ce secteur n'est pas sans danger.

L'ONF évoque la possibilité d'ancrer le sentier dans le secteur de Roche-bleue par le biais de triangles encastrables, qui seront utilisés sur les gorges de la Bourne. L'ONF pourra chiffrer si besoin.

Après de nombreuses visites sur site, toutes les participants s'accordent pour dire que ce dossier est complexe tout d'abord sur le plan technique (lieux d'implantation des passerelles, type de passerelles, tracé du sentier en rive gauche) et sur le plan administratif (site inscrit, lois sur l'eau...).

La commune a besoin d'être accompagné sur un tel dossier. L'idée est de s'inspirer de travail conduit sur d'autres secteurs du Vercors, où il a été procédé au recrutement d'un maître d'œuvre pour définir dans un premier temps dans le cadre d'une tranche ferme, la solution la plus adaptée en fonction des contraintes techniques et administratives, et ensuite dans le cadre d'une tranche conditionnelle la mise en œuvre opérationnelle de la solution choisie.

La commune avec l'aide des équipes techniques du département et du PNRV va rédiger un cahier des charges pour le recrutement d'un maître d'œuvre conformément aux orientations exprimées. Le schéma d'interprétation aidera aussi à calibrer la destination du sentier en fonction de ses secteurs. Un levé LIDAR pourrait être opportun. Le maître d'œuvre nous aidera à qualifier cette opportunité.

•Schéma d'interprétation :

Une consultation a été lancée fin octobre pour recruter un prestataire afin de réaliser le schéma d'interprétation. Les réponses sont attendues pour fin novembre.

Ce schéma sera une clef aussi pour la suite. En fonction des objectifs et publics visés, il permettra de qualifier clairement le site, d'avoir alors des outils de communication et d'information ciblés et de faire le lien avec d'autres sites sur le thème de la géologie : Les Rimets, Ecouges, Beaulieu ...

•Accessibilité du site :

L'entrée des gorges doit pouvoir être accessible au plus grand nombre or sur les premiers 200 mètres (entre la centrale électrique et le pont), un secteur est en pente avec un sol chaotique et caillouteux rendant difficile l'avancée pour une personne à mobilité réduite. Les propositions faites sont celle de rendre plus roulant une bande de 1,2m, en faisant en sorte de bien organiser les renvois d'eau afin que le ravinement n'endommage pas le reste du chemin qui resterait sous forme de graviers/cailloux. Les offres en terme de prix sont assez similaires. L'entreprise d'insertion « La Providence » donnait la réponse la plus intégrée au site. Pour la Providence, le plus compliqué est d'apporter le matériau, est d'avoir le matériel adapté pour le piquage et la préparation. L'entreprise de TP et la Providence ont fait deux offres complémentaires qui couvrent la réalisation et restent dans des prix similaires.

Jacques Adenot trouve intéressant de travailler ainsi, en joignant les cœurs de métier de l'entreprise de TP et celle de l'atelier d'insertion.

•Inventaire des oiseaux :

Le cahier des charges est en cours de finalisation, sur la base de la méthode des IPA. Il faudra consulter des prestataires en vue d'avoir des devis, en faisant bien préciser les types de suivis.

•Traitement des espèces exotiques envahissantes :

Cette action est déjà prise en compte dans le cadre du contrat de rivière. Il faut voir avec les techniciens du contrat de rivière de SMVIC comment elle peut être mise en œuvre de manière cohérente.

Grands axes de travail pour 2020

• Pose d'un éco-compteur :

Un suivi de la fréquentation du site est nécessaire pour mieux la gérer. L'intérêt est d'avoir une idée concernant la fréquentation annuelle (nombre de passages par an), la fréquentation pendant la période sensible (avril à juillet) et les pics de fréquentation.

L'éco-compteur sera installé à l'entrée du site afin de comptabiliser tous les visiteurs du site. L'intérêt est d'avoir une idée concernant la fréquentation annuelle (nombre de passages par an).

L'exemple de l'Éco-compteur de la Molière est probant : il a vraiment permis de mieux comprendre l'utilisation du site. Sur plusieurs années, ce type d'installation permet aussi d'avoir une vision de l'évolution du site.

Il faut faire le nécessaire pour qu'il soit installé début mai.

• Formation des animateurs au patrimoine du site :

Il faut qualifier et déterminer le besoin et les publics. En fonction de ce travail préalable, une action de formation pourra être conduite.

• Entretien des forêts de protection :

L'objet de cette action est d'utiliser la forêt en tant que protection pour les sentiers et les routes. Il faudra avoir un échange avec le service des routes pour voir quel secteur semble opportun pour l'expérimentation de cette action. Ce travail devra être conduit en collaboration avec l'ONF.

Conclusions

Jacques Adenot pense que le schéma d'interprétation est un outil clé pour notre site. Il permettra de mieux connaître les publics qui fréquentent déjà le site, de les caractériser, afin d'alors mieux cibler les besoins et in fine organiser le site. La grande force de la commune est d'être au plus près des enjeux et des gens qui composent ce territoire: comme pour l'exemple de l'aménagement PMR, où la commune a su faire travailler ensemble une association d'insertion et une entreprise de BTP, la commune au travers de ce plan de gestion est celle qui dit faire en sorte que les publics qui fréquentent ce site soient conduits à en comprendre les enjeux pour ensuite mieux le respecter. Et ce travail en local rejaillira à un niveau territorial plus large, et vice versa.

Une attention particulière devra être apportée au volet géologie, en lien avec les ENS voisins (Les Ecogues, le Nan, Les Rimets, et celui de Beaulieu (hors Parc), mais juste à côté)

Patrice Ferrouillat trouve que le démarrage a été lourd, beaucoup de dossiers à mettre en route avec une méthodologie de travail à construire entre la commune, les services du PNRV et du Département de l'Isère. Sur de nombreux dossiers, on s'approche de l'opérationnel, ce qui prouve que tout un chacun a mis toute son énergie et ses compétences au service de cette politique ambitieuse, que chacun en soit remercié.